



**FFvolley**

## **COMMISSION FEDERALE FINANCIERE**

**vendredi 6 octobre 2023**

**SAISON 2023/2024**

### **Présents :**

En visioconférence :

Christian ALBE, Didier DECONNINCK, Christophe DURAND, Sébastien FLORENT

### **FFvolley :**

Eric TANGUY, Jean-Paul DUBIER, Amine HACHELAF

### **Invités :**

Sébastien FLORENT, Philippe VENDRAMINI,

---

Début de la réunion : 10h00

La réunion s'est tenue en présentiel et en visioconférence avec l'ordre du jour suivant :

- Etat des finances à la fin de la saison internationale,
- Suivi des ligues,
- Achat du nouveau siège,
- Rôle de la CFF dans l'établissement du budget et la tarification,
- Questions diverses.

### **Etat des finances à la fin de la saison internationale**

A la demande du Président de la Commission, le Trésorier appuyé par le Président nous présente un état général des finances fédérales.

Les facturations de licences sont encore en progression en ce début de saison. En conséquence la trésorerie se porte bien. Elle est en grande partie placée.

La saison internationale étant terminée, la plupart des écritures sont passées. Il reste à se rapprocher des collectivités pour récupérer les soldes de subventions.

L'année 2023 était une année à risques en raison de deux organisations mondiales majeures (VNL à Orléans et Challenger Cup à Laval). Cela a permis de se mettre en ordre de marche pour de grands événements à venir. Le secteur événementiel a vu son budget exploser et malgré cette charge accrue a réussi à contenir son déficit en deçà du budget.

Ce genre d'organisations a lieu durant la période estivale lorsque nos effectifs administratifs sont réduits ce qui va nous obliger à revoir notre préparation. Nous devons aussi améliorer nos process organisationnels afin notamment d'anticiper la facturation des délégations étrangères additionnelles.

En étudiant la billetterie dans le détail, il est constaté que 80% du public touché n'est pas volleyeur. C'est un élément déterminant du résultat.

L'examen du suivi social fait apparaître certes une augmentation du nombre de Contrats à Durée Indéterminée et de la masse salariale mais cela est à mettre en face de l'augmentation très importante de l'activité fédérale et des produits perçus. De plus plusieurs postes sont pris en charge par l'état ou par l'ANS. Une augmentation significative du secteur médical et paramédical est constatée provenant des contraintes du haut niveau et de la multiplication des équipes de France.

Il reste encore des postes à pourvoir car nous sommes toujours sous dimensionnés au regard de la charge de travail à accomplir.

### **Nouveau Siège Social :**

L'achat définitif doit se concrétiser ce mois-ci pour un déménagement en fin d'année.

Il sera financé pour 1/3 par un emprunt, 1/3 de subventions, et le reste sur fonds propres en attendant la revente du siège actuel.

La revente effectuée, se posera la question du placement de ces sommes ou du remboursement anticipé de l'emprunt.

### **Suivi des Ligues :**

La commission centrale financière suit l'évolution des résultats des ligues en s'appuyant sur les documents d'assemblées générales envoyés par ces dernières. Certains documents financiers manquant, une relance a été faite auprès des ligues concernées. La Commission participant au PSF s'appuie aussi sur les éléments fournis pour les demandes de subventions.

Un fichier centralisant ces informations devra être mis en place.

### **Rôle de la Commission Centrale Financière dans l'établissement du budget et la tarification :**

L'élaboration du budget représente un énorme travail. Beaucoup de réunions sont nécessaires notamment avec la DTN car tout est traité action par action en fonction des programmes des différents secteurs. La CFF souhaite que la présentation du budget s'appuie plus sur le plan analytique. Elle pourra bien sûr participer à cette mise en forme.

Concernant la tarification, actuellement, le trésorier se calque principalement sur l'inflation. La CFF propose de préparer des outils pour faire des choix politiques à partir de simulations sur les évolutions tarifaires.

**Questions diverses :**

Le Président demande à la Commission de faire une étude sur les finances des coupes de France, ainsi qu'une étude sur le taux de couverture des redevances des compétitions nationales.

Un arrêté comptable se fera au 30/09 sur la base des dernières écritures passées au 31/10, pour effectuer une projection d'atterrissage au 31 décembre.

Fin de la réunion à 12h45.

Le Président de la CFF  
**Amine HACHELAF**



Le Secrétaire de séance  
**Jean-Paul DUBIER**

